

**QUOI DE NEUF EN GRAMMAIRE?
DE L'ÉTUDE DU PRODUIT A CELLE DE LA PRODUCTION**

Michel Glatigny
Professeur émérite - Lille III

0.1. Comme toutes les activités intellectuelles, la grammaire évolue selon les présupposés théoriques et sociologiques qui la sous-tendent. Il est impossible de donner la même définition pour la physique de Mariotte et pour celle d'Einstein. Il en est de même pour la grammaire. Pour l'un elle est

l'art d'exprimer ses pensées par la parole ou par l'écriture d'une manière conforme aux règles établies par le bon usage (*Dictionnaire* de Littré, art. *Grammaire*).

Pour un autre,

La grammaire d'une langue se propose d'être une description de la compétence intrinsèque du locuteur-auditeur idéal (N. Chomsky, *Aspects de la Théorie syntaxique*, trad. française, p. 14).

Il nous faut donc *choisir* une perspective, en fonction de ce qui peut être «nouveau»¹ et susceptible d'intéresser les enseignants que nous sommes. On peut éliminer trois directions :

La première est la grammaire normative (cf. Littré), non qu'elle soit «mauvaise en soi», mais parce qu'on voit peu de «nouveautés» de ce côté. La seconde est la grammaire issue de la dérivation caricaturale du générativisme qui a fait fleurir des forêts d'arbres-alibis. Peu de «nouveautés» dans le cadre de ces bricolages. Mais il importe de préciser que le Chomskysme n'est pas «dépassé»². Un

1. — Il faudrait faire d'expresses réserves sur la notion de «nouveau».

2. — Même si un de ses anciens chantres exprime maintenant quelques critiques : «A propos de la grammaire générative. Quelques considérations intempestives», *Histoire, Epistémologie, Langage*, t. 13, 1, 1991, 109-132.

article récent le défend contre les attaques de Hymes³ : les buts que s'assigne Chomsky sont parfaitement légitimes : déterminer ce qui constitue la connaissance du langage, en mettant notamment en valeur des universaux de langage. Pour les atteindre l'abstraction est nécessaire et ne peut être considérée comme réductrice ; *le non-observable ne peut être déclaré (...) non réel* (Flaux, 1989, 23). D'ailleurs une des théories générativistes des années 80, celle du liage⁴ a des retombées sur la pratique des pronoms et de l'anaphore.

Une troisième conception de la grammaire rompt totalement et explicitement avec le principe d'immanence : il est illusoire de vouloir étudier une «langue» indépendante du discours réalisé. Non seulement on ne connaît la langue qu'à travers le discours (ce qui est évident), mais surtout celui-ci n'existe qu'en fonction d'une réalité qui la marque intrinsèquement (cf. les performatifs, les déictiques, etc.). La forme la plus accentuée et volontairement provocatrice inspire le dernier livre d'Henri Meschonnic qui affirme : *il n'y a que le discours* (p. 84), *ou rien n'est dans la langue qui n'ait d'abord été dans le discours* (*ibid.*). Cette position peut soulever des interrogations : le discours est-il une réalité *sui generis*? etc. Ce n'est pas le lieu d'en discuter : l'adoption d'une conception moins systématique nous amènerait à la grammaire du texte, qui n'est pas l'objet de ce numéro.

0.2. Mais la pire illusion serait de considérer la «grammaire» comme un domaine étanche, implicitement assimilé à la syntaxe. Or celle-ci est intimement liée au vocabulaire et à la sémantique : la construction d'une phrase (syntaxe) dépend en grande partie, du type de compléments sélectionnés par le verbe (lexique) et de l'interprétation qui en est faite (sémantique). Il nous faut donc choisir un point de vue assez général pour qu'on puisse remarquer quelques solidarités et cependant assez restreint (?) pour éviter des dérives sur des sujets déjà traités dans *Recherches*. La prise en compte de l'énonciation, concept aussi large que vague, permettra de donner quelques aperçus «nouveaux» (relative-ment!) sur les conditions dans lesquelles se construit le sens d'un énoncé. Le professeur de français ne doit-il pas enseigner comment trouver et créer du sens (lecture/écriture)? Or le sens n'est pas un donné mais un construit. On le voit se former grâce à la réinsertion, dans l'analyse linguistique, de l'énonciateur, de l'énonciataire et enfin du monde de l'interprétant. Nous examinerons rapidement ces trois points.

3. — N. FLAUX et E. FICHEZ, 1989. On vient de traduire un nouvel ouvrage de CHOMSKY : *Principes de Gouvernement et de liage*, Seuil, 1991. Il développe et précise notamment une théorie à laquelle nous faisons une allusion très rapide et superficielle dans la note suivante.

4. — Le principe du liage permet d'expliquer pourquoi le pronom peut annoncer un nom qui n'est pas encore indiqué : *Quand il vit les Dalton, Lucky Luke dégaîna*, alors que, dans *Il garda le secret pour Lucky Luke*, il ne peut renvoyer à Lucky : le pronom ne peut à la fois précéder et commander le groupe auquel il se réfère. La notion de «commande» résulte de la place du pronom dans la dérivation.

1. La réinsertion de l'énonciateur

1.1. Les prolégomènes

1.1.1. C'est au moment où naît le chomskysme, donc absolument pas pour le «remplacer», que Jakobson (1960) reprend, en la modifiant la théorie des fonctions» de K. Bühler (1933!). Il lance le fameux schéma des six fonctions⁵. L'important pour nous est de montrer que l'énonciateur, appelé *destinateur*, reçoit un statut linguistique et que l'analyse tient compte des fins sociales, même si celles-ci sont schématisées de façon discutable⁶. L'attention commence à être attirée sur la production de l'acte langagier, sur les éléments qui y concourent et non seulement sur le produit lui-même, le texte. Faut-il pour autant sacraliser ce schéma et s'y enfermer? Il importe d'en montrer les limites, non pour le proclamer «dépassé», mais pour l'utiliser comme un moyen d'aller au-delà. Le prolongement se fait dans deux directions.

1.1.2. Le caractère abstrait des entités dégagées par Jakobson apparaît immédiatement : *LE* destinateur est institué comme *UN* paramètre unique et invariable. Peut-on placer sous le même concept l'action du juge d'instruction «destinant» son «message» au prévenu et celle de l'amoureux(se) qui s'adresse à l'aimé(e)? Le destinateur ne peut se concevoir qu'en fonction du destinataire. C'est pourquoi nous trouvons un premier prolongement dans la définition donnée par Roulet, 1976,67 :

En réaction à un acte *A1*, le locuteur *L* exécute l'acte *A2* envers l'interlocuteur *I*, dans la situation *S*, en référence à *R*.

On retrouve plusieurs des paramètres de Jakobson, mais il s'agit maintenant d'*UN* destinateur particulier s'adressant à *UN* destinataire individualisé, dans une situation *S* délimitée. Il s'agit d'un acte de discours inscrit dans les déterminations de la réalité.

1.1.3. Une autre réorientation est nécessaire. Le schéma de Jakobson repose totalement sur la notion de communication. Celle-ci a souvent été présentée comme un «progrès» par rapport à celle d'expression (Pourquoi n'utiliser que le vocabulaire des carnets scolaires : «(en) progrès» / «(en) recul»?). C'était incontestablement une ouverture importante qui permettait de replacer l'acte de langage dans son contexte social et de donner un statut linguistique aux acteurs de l'échange. Mais, comme le remarque Caron, 1983,51 et sq., elle semble hypostasier l'idée d'une transmission d'information. Or on voit mal le caractère infor-

5. — Référentielle, émotive, conative, phatique, métalinguistique et poétique. Chacune correspond à une des fonctions de l'acte langagier.

6. — Sur toute cette question, voir, en particulier, BACHMANN et al., 1981.

matif de l'ordre, de la promesse ou du questionnement. Une conception stricte de la communication risque aussi de masquer le rôle du destinataire dans la formation même de l'échange. Comme nous le verrons plus loin, on est de plus en plus conscient du caractère interactif de l'activité langagière. L'énoncé n'est pas formé par le destinataire indépendamment du destinataire. Il ne faut donc pas concevoir le «message» comme le résultat de la transmission d'un objet préfabriqué.

1.2. La diversité des énonciateurs

Un des premiers apports de la réflexion linguistique contemporaine a été de montrer la diversité des énonciateurs d'une même langue naturelle.

1.2.1. C'est d'abord Hymes, 1984,43 qui, voulant remplacer *grammaire* par *styles*⁷, pose le principe de la multiplicité des traits linguistiques significatifs et dissocie la *communauté linguistique* et la *langue commune*, fournisseur de *moyens linguistiques* que chaque *communauté linguistique* peut utiliser différemment. La corrélation traits linguistiques/appartenance géographique, sociale, etc. est plus ou moins étroite, mais elle reste comme cadre d'explication.

1.2.2.1. C'est cette corrélation stricte que refuse la *Grammaire polylectale* de A. Berrendonner et al., 1983b, alors qu'elle pose pourtant la *variation* comme notion fondamentale. Mais celle-ci ne serait pas liée à des catégories spécifiques : un même individu utilise souvent des sociolectes différents selon le type d'environnement. D'autre part, on remarque des variations qui ne peuvent être reliées à des conditions sociales : *la personne à qui / à laquelle je parle*, etc.

En revanche, la variation serait un *trait d'organisation pertinent des systèmes linguistiques* (Berrendonner, 1983b, 21). Certains des sous-systèmes de la langue offrent aux locuteurs des choix entre différentes variantes appelées *lectes*. La grammaire polylectale devrait rendre compte des emplois concurrents attestés, *reconstituer* à partir d'eux les mécanismes qui les ont produits et *prédire* les emplois non attestés que les mêmes processus peuvent engendrer (*ibid.*). Il s'agit d'une grammaire d'encodage qui doit représenter abstraitement les opérations par lesquelles les énoncés sont produits (*id.*, 30).

On voit à la fois le rapprochement (représentation abstraite du mécanisme) et les différences avec le Chomsky d'*Aspects* (1965) : le sujet ici est fondamentalement *un locuteur* confronté à des problèmes divers et concrets d'encodage et non le *locuteur-auditeur idéal* célèbre. Ce qui nous intéresse plus que les filia-

7. — «Les principaux styles de parole associés à des groupes sociaux peuvent être dénommés *variétés*», Hymes, 1984, 60. Cf. la conception de la communauté linguistique de New-York pour W. Labov, 1976 et 1978.

tions et les divergences, c'est que, dans cette théorie, l'accent est mis sur les mécanismes de production et non sur les spécificités systémiques du produit.

1.2.2.2. Nous passerons donc très rapidement sur les mécanismes mêmes qui sont proposés pour expliquer l'activité langagière et qui s'organisent à partir d'une base théorique qui n'est pas sans rappeler le principe de départ de la sémantique générative⁸. Les théoriciens auraient sans doute des questions à poser qui ne sont pas en relation directe avec la notion de variation, que nous retenons, parce qu'elle est importante pour l'enseignement. On peut d'abord attirer l'attention sur une remarque qui rejoint, par des voies très différentes, la notion de *surcharge cognitive* de Bronckart 1981 :

... on doit admettre que les sujets parlants, lorsqu'ils encodent, ont à combiner un nombre impressionnant d'opérateurs, appartenant à des sous-systèmes très divers. Il doit donc nécessairement se poser, lors de la production du moindre énoncé, de gros problèmes de comptabilisation de diverses opérations... (Berrendonner, 1983b, 51).

C'est dans ces conditions que naissent les variantes dont certaines sont condamnées par la tradition scolaire et puriste.

Ainsi pour la place des pronoms personnels accompagnant le verbe (*P. me le dit*), on est en présence de trois «règles» de production :

- a. celle qui régit l'ordre habituel français : sujet + verbe + compl. d'objet + complément prépositionnel (*P. dit des bêtises à J.*)
- b. celle qui impose une condition propre à l'emploi des pronoms : si l'un d'eux désigne une «personne» (i.e. la première ou la seconde), l'ordre habituel est inversé. (*P. me le dit*)
- c. celle qui pose une deuxième condition particulière : la condition *b* ne s'applique qu'à ce qui est à gauche du verbe ; à droite, l'ordre habituel est donc maintenu (*Dis le moi*). Il faudrait ajouter une quatrième règle concernant la transformation du second pronom en tonique ; mais il s'agit d'une règle générale. Nous la rappelons pour montrer combien d'«instructions» le locuteur doit exécuter *dans un certain ordre* pour produire l'énoncé correct. Il suffit qu'il oublie une des conditions pour qu'on entende *donne-moi le* ou même *donne lui la*. Certes, ces opérations sont inconscientes, comme toutes celles qui permettent l'utilisation du langage ; mais elles n'en sont pas moins nécessaires et l'enseignant doit se rendre compte de leur complexité.

8. — Au niveau profond figurent un *générateur sémantico-logique* et une *composante* syntaxique interprétative qui convertit les suites formulées par le générateur. Il en résulte une suite d'opérations marquées par différents opérateurs. Un opérateur n'est autre que le nom d'une fonction, c.à.d. d'un procédé permettant de mettre en correspondance les éléments de deux ensembles (Berrendonner, 1983b, 34). Sur la sémantique générative cf. Galmiche, M., 1975.

Ce n'est qu'un exemple parmi bien d'autres. Le maniement des relatifs est, lui aussi, soumis à l'application successive de plusieurs «règles de production» : le point de départ serait, par exemple, *l'homme que [je t'ai parlé de lui]* (Berrendonner, 1983b, 47-48). Plusieurs opérations successives doivent être réalisées sur cette base abstraite (Nous modifions un peu la présentation des auteurs) :

- I. Rapprochement de *lui* et de l'élément d'enchassement *que* ;
- II. Fusion des deux ;
- III. Présentation de cette fusion *AU XX^e siècle* sous la forme *DONT*, et non *que* qu'on pouvait trouver au *XVI^e siècle*⁹.

L'oubli d'une des étapes théoriques entraîne la formation de *L'homme que je t'ai parlé de lui* ou de *L'homme que je t'ai parlé*. On voit que le même matériel structural, la même base syntaxico-sémantique peut donner lieu à des «variantes» diverses. Les unes reçues par l'usage à certaines époques ne le sont plus ensuite : Vaugelas, Bouhours, d'Olivert sont passés entre Rabelais et nous pour écarter certaines variantes. Vouloir revenir en arrière est certes impossible. Mais il faut se rendre compte qu'un certain nombre de fautes ne sont pas de simples lapsus ou de preuves d'ignorance ou de perversité mais le résultat d'un mauvais choix fait, dans la surcharge cognitive de l'encodage, entre diverses «règles de production» à utiliser dans un ordre fixe. La faute est intégrée au fonctionnement du langage. Certes l'enseignant ne peut l'accepter, mais il doit en comprendre le mécanisme et... savoir que, liée au fonctionnement même de la langue, elle risque de se reproduire aussi longtemps que l'automatisme ne l'écartera pas.

1.2.3. Le destinataire peut encore être pris en compte à travers la multiplicité des performances réalisées. T. Greidanus, 1990, a ainsi étudié *Les constructions verbales en Français parlé*, à partir des enregistrements faits dans le cadre de l'*Etude sociologique sur Orléans* entre 1968 et 1971. Cette réhabilitation du travail sur corpus donne un certain nombre de résultats utiles pour tous, en particulier à propos des diverses variantes. Par exemple la construction impersonnelle est assez marginale en français parlé chaque fois qu'une autre tournure est disponible¹⁰. Il faut distinguer *Il + V + séquence phrastique* (*Il arrive que j'aie mal*) et *Il + V + séquence nominale* (*il nous arrive des illétrés*). Dans le premier cas, les variantes avec *ça* sont nombreuses et diverses : dislocation à droite (la plus fréquente) : *ça leur arrive de faire une faute de français*, dislocation à gauche : *beaucoup lire (...)* *ça leur ferait plaisir* (Greidanus, 89). Le français

9. — Au *XVI^e siècle*, on trouve, sans condamnation, des phrases comme celle de RABELAIS : *Je souhaite (...) Jupiter soy pourmener deux petites heures en telle forme que jadis visita Semelé sa mye*, cité par GOUGENHEIM, *Grammaire de la langue française du 16^e siècle*, Picard, 1974, 94.

10. — On ne prend pas en compte les verbes uniquement impersonnels : *il faut, il neige*.

parlé choisit donc entre *il* et les différentes constructions avec *ça* selon des critères pragmatiques ou syntaxiques (nature syntaxique de ce qui suit l'impersonnel, désir de mettre en valeur tel ou tel élément etc.). En français écrit la tournure impersonnelle avec *il* est au contraire la plus employée. Cette distinction, qui n'est pas sans intérêt pour l'enseignant, ne se retrouve pas quand il s'agit de la séquence *Il + V + séquence nominale* ; la suprématie de *il* + impersonnel est générale à l'oral, comme à l'écrit (Greidanus, 97 et sq.).

Bien d'autres renseignements sont fournis sur les pratiques langagières réelles. L'emploi du passif ne semble nullement dû au rétablissement d'un ordre SN animé / SN inanimé. Comme on s'y attendait, il est peu fréquent (même pas 2%). Le pronominal passif (*ça se dit partout*) est encore plus rare. Si l'on tourne ses regards vers la phrase simple, on constate que le premier élément qui figure après le verbe est plus souvent un nom désignant un inanimé ; puis dans l'ordre de fréquence vient \emptyset (verbe sans compl.), ensuite l'infinitif, puis une préposition introduisant un inanimé ; le complément renvoyant à un animé n'arrive qu'en sixième position (Greidanus, 71)

1.3. La *pragmatique*, en s'occupant de l'*utilisation* des énoncés par les *sujets parlants* (Récanati, 181,12), va contribuer puissamment à réintroduire le destinataire dans la réflexion grammaticale. Il n'est pas question de présenter ici l'ensemble des principes de ce courant linguistique¹¹, dont les caricaturistes font une auberge espagnole. Nous nous bornerons à deux questions.

1.3.1. La première touche au problème de l'acte illocutoire qui concerne directement le destinataire et qui a été l'objet d'une critique de Berrendonner 1981. Même si nous ne la reprenons pas à notre compte personnel, il faut en dire quelques mots. On sait qu'Austin, 1970 appelait *illocutoire*, un acte effectué en disant quelque chose, par opposition à l'acte de dire quelque chose (p. 113). Pour le philosophe-linguiste d'Oxford, on ne peut faire un acte *locutoire* (dire quelque chose) sans *ipso facto* produire un acte *illocutoire*, donner un renseignement, poser une question, annoncer un verdict, etc. On s'est interrogé sur la nature de cet acte illocutoire (Caron, 1983, Berrendonner, 1981, etc.). Peut-on en faire quelque chose qui est, en soi, indépendant de la structure sémantico-syntaxique de l'énoncé? Les partisans de la Grammaire générative font remarquer les liens entre la place des mots (aspect syntaxique) et la valeur illocutoire : *P. parle franchement* vs *Franchement, P. est fou de parler ainsi* ; information dans le premier cas, jugement sur l'énonciation dans le second. Les relations avec le *perlocutoire* posent également des problèmes. Caron, 1983,73

11. — Parmi les textes fondateurs de valeur générale, voir, en particulier, le n° 42, Mai 1979, de *Langue française*, le n° 1,2, 1979 de *Modèles linguistiques*, Récanati, 1979 et 1981, la deuxième partie de J. CARON, 1983, etc. Pour une critique systématique, consulter Berrendonner, 1981.

pense que l'intention subjective relève du perlocutoire et, en psycholinguiste qu'il est, a tendance à mettre en valeur la dépendance d'un énoncé par rapport aux circonstances extérieures de l'énonciation. De fait, le même énoncé peut avoir des sens différents selon les circonstances d'énonciation : *ce n'est pas le pied* prend une signification différente, relève d'un acte illocutoire différent, suivant que la phrase est prononcée par une infirmière dans un hôpital ou par un étudiant qui sort d'un cours d'Université.

Profitant de cette incertitude théorique sur l'illocutoire, A. Berrendonner 1981 va jusqu'à refuser la théorie des actes de discours. Le titre de la troisième partie de ses *Éléments de pragmatique linguistique* est volontairement provocateur : *Quand dire c'est ne rien faire*. Pour lui l'acte doit être un signe gestuel (p. 79 et sq.) ; de l'activité langagière, seul l'aspect locutoire d'Austin (articulation d'un certain nombre de sons) relève de la notion d'acte. L'utilisation de performatifs ne constituerait pas davantage des actes véritables, mais au contraire des ersatz d'actes : les magistrats ne peuvent effectivement mettre en prison pendant 10 ans un condamné : à la place, ils proclament : « nous vous condamnons à 10 ans de réclusion ». Mais il est permis de mal comprendre pourquoi un acte devrait être nécessairement lié à une activité concrète. Au delà de tous les arguments d'ordre factuel, on peut se demander si l'auteur ne retrouve pas le principe d'immanence structuraliste et générativiste avec lequel il prenait ses distances dans sa thèse de 1978 (Berrendonner, 1983a, 36 et sq.).

Comme Récanati l'a montré, « dans le sens d'un énoncé se réfléchit le fait de son énonciation » (Récanati, 1979,7). Le langage n'est pas seulement représentatif. Il n'est pas assuré que la valeur d'acte que peut prendre un énoncé soit *dérivable de la signification représentationnelle primitive* (Berrendonner, 1981, 78) : notre énoncé *Ce n'est pas le pied* semble le montrer. L'énoncé *Vous ne connaissez pas M. Dupont* ne nous semble pouvoir prendre son sens QUE par rapport aux conditions d'énonciation et au type d'acte illocutoire qu'il réalise : menace, avertissement, envie, demande, etc. Même si certains théoriciens ont du mal à définir l'illocutoire, il paraît dangereux de « jeter le bébé avec l'eau du bain ».

1.3.2. La deuxième perspective offerte par un type de pragmatique sémantique est celle qu'ouvrent les travaux d'Oswald Ducrot qui mettent en valeur d'autres aspects du rôle de l'énonciateur.

1.3.2.1. Dans plusieurs cas, la syntaxe sous-tend la différence entre deux actes illocutoires. Comparons *JE prétends que cette guerre est injuste* et *Pierre prétend que cette guerre est injuste*. Le choix de la personne grammaticale du sujet est déterminante pour la production du sens (Ducrot, 1972, 169 et sq.). En prononçant la première phrase, le locuteur fait deux choses : il exprime une opinion (condamnation de la guerre), mais aussi il suggère son attitude par rapport à la vérité de son affirmation (*opinion impliquée*, Ducrot) ; le sème « avec une hardiesse parfois exagérée » que semble contenir le concept de « prétendre »

est neutralisé dans l'énonciation personnellement impliquée, qui empêche qu'on puisse mettre en doute le contenu de l'affirmation. Il n'en est pas de même quand le locuteur utilise le verbe en tant que témoin qui rapporte la pensée d'autrui : rien alors ne peut faire disparaître le sème «hardiesse» qu'inclut le concept.

1.3.2.2. Avec Bakhtine et Ducrot, on peut aller plus loin et prendre en compte la notion de *polyphonie* (en particulier Ducrot, 1980, 43 et sq.). Le concept de destinataire éclate en deux : l'auteur matériel des paroles ou de l'écrit doit être distingué de l'agent de l'acte illocutoire responsable de l'énoncé. De même, on fera une différence entre le destinataire effectif et l'allocutaire auquel s'adresse en réalité le message. Le discours rapporté semblerait un exemple de cette polyphonie : le locuteur réel rapporte les paroles ou les pensées d'un énonciateur différent. Cependant, pour Ducrot 1980, 44-45, tout discours rapporté n'est pas automatiquement un exemple de polyphonie : il ne l'est que si l'énoncé transmis est pris à son compte par le destinataire qui s'en fait le second énonciateur : *P. m'a annoncé que le temps s'améliorerait : j'irai à la campagne demain* ; la prédiction météorologique est alors assumée à la fois par P. et par le locuteur¹². Cette possibilité de *considérer la pensée d'autrui comme constitutive de la mienne* (*ibid.*) explique le fameux «conditionnel d'atténuation» : *le prix du pétrole baisserait prochainement*. Certes, on prend ses distances par rapport à un énonciateur - ON - qu'on ne nomme pas, mais on reprend aussi son affirmation en l'intégrant à son propre développement, comme le prouve l'enchaînement suivant : ... *aussi je ne ferai pas de stock ou c'est pourquoi les industriels reculent leurs achats*. Anscombe et Ducrot 1983, 131 et sq. vont plus loin. Un énoncé négatif est en soi polyphonique dans la mesure où il répond implicitement à une assertion contraire, même si elle n'est pas attribuée à une personne précise. Il en serait de même de l'interrogation totale qui évoque la possibilité de l'assertion par un autre énonciateur. Ducrot 1980, 47 et sq. explique par la polyphonie l'opposition entre *car* et *puisque*. On imagine très mal le dialogue suivant :

Z. Ce qu'il fait beau aujourd'hui!

N. Eh bien sortons ; car il fait beau aujourd'hui.

Il suffit de remplacer *car* par *puisque* pour que l'ensemble fonctionne bien ; c'est que, alors, l'affirmation du beau temps est reprise par N au premier interlocuteur et devient polyphonique : Z et N en sont les énonciateurs, alors que le

12. — Il en serait autrement, selon Ducrot, si l'enchaînement se faisait par *Pierre est optimiste* ou *Pierre ne connaît rien à la météo*. Dans ces cas, le locuteur n'assume pas l'énoncé de P., mais juge son auteur de sa propre autorité.

locuteur est seulement *N*¹³. *Puisque* est un outil fonctionnant fondamentalement dans le cadre de la polyphonie. Ainsi est également expliqué son emploi dans les cas où il permet de formuler un jugement sur l'énonciation et non sur une partie de l'énoncé : *Tu sais qui va gagner le tiercé, puisque tu sais tout* ; la proposition dépendante introduite par *puisque* n'exprime nullement la cause du fait énoncé dans la « principale » ; elle formule la justification de l'énonciation : « (*je dis que*) tu connais le gagnant parce que tu (*penses que*) tu sais tout ». Le principal énonciateur de la phrase initiale est l'allocuteur ou « allocutaire », le *tu*.

De tels cas ne constituent pas une curiosité exceptionnelle. Ducrot, 1979, 29 compare *S'il fait chaud, j'irai à la plage* et *S'il fait chaud, il y a de la bière dans le frigo*. Dans le second cas, celui d'un *si* d'énonciation, on présente l'énonciation (portant sur l'assertion concernant la bière) comme justifiée par l'hypothèse de la chaleur : (*je dis cela au cas où* il ferait chaud). Nous retrouverons O. Ducrot et son Ecole dans notre troisième partie. Avant de passer à la seconde touchant au rôle du destinataire, on doit dire quelques mots des travaux du CERTEIC¹⁴.

1.4. Ceux qui touchent à l'expression concernent surtout la grammaire de texte. On peut cependant en tirer quelques enseignements utiles en « grammaire ». Ainsi Delcambre 1985 montre, à propos des rapports rédigés par des éducateurs et futurs éducateurs, l'importance de la place de l'énonciateur dans les dispositifs d'écriture ouverts dans le cadre socio-politique de 1944 à 1962. Le « grammairien » retrouvera l'opposition *qualification/détermination* dans le couple *jeunes marginalisés vs marginaux* ; la première expression vient d'une note d'un éducateur, la seconde d'un rapport officiel. Dans le même cadre, B. Delforce, à paraître, montre que les difficultés des scripteurs novices confrontés à la dissertation, viennent essentiellement des représentations qu'ils se font des difficultés et... surtout des idées que s'en font les enseignants. La notion des prétendues capacités innées est en grande partie produite par une série de *topoi* producteurs d'illusions diverses. Les remarques qui semblent ressortir de constatations objectives tirées de l'examen des copies sont en réalité déterminées par un certain type de regard ; elles résultent de représentations qui les font paraître, de façon illusoire, comme des faits pertinents. On voit comment les conditions d'énonciation peuvent déterminer en grande partie la formation d'énoncés qui illusionnent jusqu'à l'énonciateur.

13. — Ducrot remarque que, si on ajoutait dans la réplique *Comme tu le dis, CAR* serait possible : dans ce cas, la deuxième affirmation du beau temps est seulement prise en compte par *Z* à qui *comme tu le dis* laisse l'entière responsabilité de l'assertion.

14. — Centre de Recherches en Techniques d'Expression, Information et Communication.

2. La réinsertion du destinataire

2.1. L'idée n'est pas nouvelle. Dès 1929, Bakhtine écrivait : :

... tout mot¹⁵ comporte deux faces. Il est déterminé tout autant par le fait qu'il procède *de* quelqu'un que par le fait qu'il est dirigé *vers* quelqu'un. Il constitue justement le produit de l'interlocution du locuteur et de l'auditeur (trad. française, 1977, 123).

Goffman 1974 voit dans l'interaction face à face *l'influence réciproque* des partenaires de l'échange sur leurs prestations langagières respectives. Certes, il s'agit alors d'une rencontre concrète. Mais dans tout échange verbal, le sens ne se construit que par une série d'actions réciproques. On a même désigné le destinataire par le terme de coproducteur (Bronckart 1985, 35). C'est toujours en fonction de quelqu'un que l'on parle ou que l'on écrit ; le monologue n'est qu'une forme du dédoublement de l'auteur. Le sens ne naît que dans cette coproduction.

2.2. Bon nombre d'équipes de recherches se sont engagées dans l'étude de cette interaction. C. Kerbrat-Orecchioni, 1990,¹⁷ appelle *interactants* les participants à un échange, parce qu'ils *exercent les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles. Tout discours est une construction collective*. Comme l'a montré Flahaut 1978, on ne peut s'adresser à quelqu'un sans anticiper sur l'interprétation qu'il fera de nos dires (Cf. aussi B. Grunig, 1984). On voit la différence avec la définition des actes de discours d'Austin, qui ne prenait en compte que le destinataire. La communication était conçue comme «linéaire», allant d'un destinataire actif à un destinataire passif. Certes il était prévu un échange des rôles mais la constitution de chaque énoncé ne dépendait pas de l'interactivité des deux participants.

2.3. C'est pourquoi l'analyse des conversations concrètes qui constitue l'objet principal de ce genre d'études, si elle ne concerne pas directement la «grammaire», fournit des renseignements éclairants sur la naissance du sens. D'ailleurs Roulet 1985 et 1987 (en particulier) appliquent à des extraits de journaux une analyse fondée sur les concepts dégagés à partir de l'étude des conversations.

Le groupe de Genève animé par E. Roulet, tout en se plaçant sous le patronage de Bakhtine, apporte une perspective nouvelle, celle de l'interaction vue comme *négociation* (Roulet, 1985, 9 et sq.) : pour qu'un «message» passe il faut au moins l'attention du destinataire ; or celle-ci *n'est ni nécessairement acquise au départ de l'interaction ni soutenue tout au long de celle-ci* (id., 11), d'où la nécessité de toute une stratégie pour faire naître et maintenir l'attention. Mais il

15. — On sait que *mot* dans le langage de Bakhtine évoque aussi et même davantage «l'énoncé».

existe des contraintes subtiles. Goffman a montré (1973) comment chaque individu cherche à préserver les *territoires du moi* que l'intervention d'autrui (y compris ses paroles) peut menacer, aussi bien dans sa face positive («ne pas perdre la face») que négative (défendre son autonomie, son intégrité psychique). La communication est donc menacée en elle-même. Il faut que les interlocuteurs «négocient» pour ne pas paraître porter atteinte à leur liberté de décision respective, à l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes, etc. Pour atteindre la *complétude interactive* (Roulet 1985, 17), il faut structurer l'interaction de façon que les éléments en paraissent à «l'autre» cohérents, nécessaires et sans risque pour le territoire personnel qu'il défend. Toute une série d'outils langagiers seront la marque dans les énoncés de ces actes illocutoires divers.

2.4.1. Ces *marqueurs*, appelés aussi *connecteurs*¹⁶ sont nombreux et divers. Leur fonctionnement a été plusieurs fois étudié à partir de textes ou d'enregistrements. Par ex., Roulet 1987 traite des *connecteurs reformulateurs* : *bref, en fait, finalement*, etc.

ils subordonnent rétroactivement un mouvement discursif antérieur ou implicite à une nouvelle intervention principale en indiquant un changement de perspective énonciative (*id.*, 117).

Quand Michel Tournier déclare :

Je crois sincèrement qu'on ira vers une révolution de ce genre dans l'érotisme. EN TOUT CAS, je ne vois pas d'autre façon d'en finir avec le sexe qui tue (*Nouvel Observateur*).

il change de perspective et, rétroactivement, rattache la première formulation à une nouvelle qui lui paraît plus adéquate et qui restreint en partie la portée de la première affirmation. On pourrait remplacer *en tout cas* par *au fond, après tout*. Il ne s'agit pas d'enchaînement relevant de la logique d'argumentation¹⁷ : l'énonciateur ne formule aucune justification de ce qui précède. Ici, la relation thématique est bien plus lâche et on peut parfois hésiter pour déterminer si la reformulation porte sur un constituant antérieur ou sur un implicite (Roulet, 1987, 116).

Roulet distingue plusieurs catégories de connecteurs reformulateurs :

- a. ceux qui rompent seulement avec la perspective énonciative antérieure, sans préciser la nouvelle : *en tout cas, de toute manière, de toute façon*
- b. ceux qui, comme *en fait, de fait, en réalité*, présentent la première affirmation comme incomplète ou insuffisante en comparaison de celle qui suit le

16. — Cf. le n° 77, fév. 1988 de *Langue Française* où *connecteur* est pris dans son sens restreint désignant les conjonctions de subordination et de coordination.

17. — Sur l'*Argumentation* à proprement parler voir le n° 9 de *Recherches*.

connecteur. Danjou-Flaux 1980, qui, à la différence de Roulet 1987, ne travaille pas sur corpus, mais sur des exemples construits, traite, en même temps, de *effectivement*, *en effet* et distingue les emplois absolus dont ne parle pas Roulet (*Effectivement* = Oui, comme seul élément de réponse) et les emplois relatifs (dans les phrases). Elle s'attache à montrer la combinatoire et les spécificités de chacun de ces connecteurs, tout en reconnaissant (*id.*, 138-139) que, dans un petit nombre de cas, les intuitions linguistiques sont un peu différentes d'un locuteur à l'autre.

- c. ceux qui précisent le type de changement de perspective ; la précision peut porter sur la totalité des éléments (*somme toute, tout compte fait, tout bien considéré*) ou non (*en somme, au fond*), comporter ou non une dimension temporelle (*finalement, après tout, en définitive*) etc.

2.4.2. D'autres études, moins caractéristiques du dernier état de la théorie nous semblent avoir encore un intérêt certain¹⁸. Même si l'on prend quelque recul par rapport à une systématisation un peu ambitieuse, il est utile de voir comment Roulet 1980 attirait l'attention sur les différentes manières d'exprimer un même acte illocutoire, la demande (*Je vous demande de fermer la porte - Fermez la porte! - Il y a un courant d'air*, etc.). Chacun des moyens employés organise d'une manière différente les rapports du couple destinataire/destinateur : dépendance relative plus ou moins accentuée de l'un par rapport à l'autre, etc. L'auteur distingue alors les *marqueurs d'orientation illocutoire* (MOI) et les *marqueurs d'actes illocutoires*. Les premiers établissent différemment les droits et devoirs respectifs des partenaires et se réalisent dans une des trois structures fondamentales : *impératif, déclaratif, interrogatif*. Les seconds permettent de distinguer les différentes réalisations langagières des divers actes illocutoires :

<i>Marqueurs Dénommatifs d'Actes Illocutoires</i>			
<i>M</i>	<i>Indicatifs</i>	<i>d'A</i>	<i>I</i>
<i>M</i>	<i>Potentiels</i>	<i>A</i>	<i>I</i>

Une *quatrième* catégorie correspond aux actes indirects très étudiés à l'époque (*il fait froid ici*), mais les *MAI* et surtout les *MPAI* en fournissent aussi des exemples. On aboutit au tableau suivant qui, même si l'on met en doute une certaine conception de l'illocutoire, aide à mieux comprendre comment se constitue le sens en fonction de la négociation implicite entre les interlocuteurs. Il offre à l'enseignant matière à exploiter.

18. — Au risque de scandaliser les théoriciens, nous pensons que la didactique, science autonome, a parfaitement le droit et, parfois, le devoir d'utiliser l'état primitif d'une théorie qui a ensuite évolué.

MOI \	MAI	MDAI	MIAI	MPAI	Ø
IMPERATIF			<i>Ferme la porte, s'il te plaît ! Ferme la porte, veux-tu ?</i>		<i>Ferme la porte !</i>
DECLARATIF	<i>Je te prie de... Je dois te prier de... Il faut que je te prie de...</i>	<i>J'aimerais que tu..., s'il te plaît. Tu vas fermer..., veux-tu ?</i>	<i>J'aimerais que tu... Tu vas fermer... Tu fermeras...</i>	<i>Il fait froid ici ! Il y a un courant d'air. Tu es capable de fermer une porte.</i>	
INTERROGATIF	<i>Puis-je te demander de...</i>	<i>Peux-tu..., s'il te plaît ?</i>	<i>Peux-tu fermer ? Veux-tu...? Vas-tu...?</i>	<i>Tu n'as pas froid ? Es-tu capable de fermer la porte ?</i>	

(les flèches indiquent le degré de menace pour la face que comporte l'emploi du marqueur)

2.4.3. Travaillant sur quelques marqueurs, Moeschler, 1986 et 1987 examine des emplois inattendus de *parce que* :

- A. Je vous avais téléphoné (...) pour appeler le docteur (...) Est-ce qu'il est parti?
 C. Oui, oui, oui, Il est parti faire ses visites, Madame.
 A. Ah bon *parce que*, euh, je voulais lui parler. C'était peut-être pas la peine qu'il vienne, mais enfin, ça ne fait rien.

Ces études ont un triple intérêt.

Elles partent d'un corpus (cf. 1.2.3.). Le linguiste, s'il ne couvre pas, à coup sûr, l'ensemble des phénomènes, rencontre des faits que la déduction théorique ne pouvait prévoir, comme ce *parce que* qui justifie l'énonciation et non un fragment de l'énoncé.

D'autre part, en adoptant le niveau interprétatif, elles placent l'explication sur le plan discursif, celui de la réalisation de la parole dans le cadre des conditions d'énonciation et non principalement sur celui de la cohérence du texte : *parce que*, dans la phrase étudiée, justifie une énonciation antérieure à laquelle l'échange langagier l'unit étroitement. C'est ce lien qui explique le glissement de sens de la conjonction ; celle-ci

va enchaîner sur l'échange en le subordonnant rétroactivement grâce à l'implication qui fait l'objet de la justification (Moeschler, 1987, 100).

Enfin elles montrent que le sens ne naît pas des mots isolés ni même de la phrase où le terme est employé, mais de l'ensemble d'un discours précisément situé, c'est-à-dire en fonction d'une certaine structure discursive qui réunit destinataire et destinataire.

2.4.4. Depuis 1988, les *Cahiers de Linguistique française* (Genève) essaient de dégager quelques principes généraux de l'entreprise. Roulet 1988 esquisse ce qui lui paraît l'essentiel des traits caractéristiques de tout échange linguistique. Moeschler 1988 rapproche dans le cadre d'une théorie générale de la communication différents types de démarches pragmatiques inspirés de théories différentes, celles pour lesquelles (Sperber et Wilson) *donner un sens à un exposé c'est dire ce qu'il communique du point de vue de l'information* et celles qui (cf. Genève) sont fondées sur le concept de fonction illocutoire et d'organisation discursive ; ainsi *quand même* peut être vu comme établissant une relation en termes d'inférence logique du deuxième terme par rapport au premier (Sperber) ; mais il est possible aussi de montrer que ce connecteur crée une rupture dans le discours avant de la légitimer et d'établir ainsi une relation sémantique qui est une résultante et non un point de départ.

On voit à combien de points de vue la prise en compte du destinataire, après celle du destinataire, est importante pour comprendre le fonctionnement du langage ; elle ne suffit pas. Sans retomber dans la paraphrase mentaliste, il faut tenir compte du «monde» dans lequel se meut l'interprétant, si l'on désire saisir comment se constitue le sens d'un énoncé.

3. La réinsertion de l'univers de discours

3.1. Le refus du principe d'immanence totale amène la «grammaire» à prendre aussi en considération le monde dans lequel on interprète le contenu de l'énoncé.

Un des premiers en France à avoir ouvert cette voie a été Benveniste 1974 : avant même l'extension d'une forme caricaturale du générativisme, il distinguait dès 1964 ce qu'il appelait le *mode sémiotique* et le *mode sémantique* : dans le premier, le signe était ce qu'il était pour Saussure : *pure identité à soi, pure alté-*

rité à tout autre (Benvéniste, 1974, 64). Avec le second, on entre dans le *discours* (= la réalisation des énoncés, un peu la «parole» de Saussure) : là, non seulement le message ne se réduit pas à une succession de signes, le sens étant conçu globalement, mais aussi et surtout

le sémantique prend nécessairement en charge l'ensemble des référents (...) L'ordre sémantique s'identifie au monde de l'énonciation et à l'univers du discours (p. 64).

Les éléments de l'ordre sémiotique doivent seulement être reconnus comme signes, ceux de l'ordre sémantique doivent être *compris*. L'originalité de la langue par rapport aux autres systèmes de signes (politesse, musique) est précisément de posséder cette double signifiante. Et l'auteur de conclure que le domaine proprement sémantique *a besoin d'un appareil nouveau de concepts et de définitions* (p. 65). Soulignons qu'il s'agit de *concepts* et de *définitions* et non des tautologies mentalistes du genre de : «le complément de but marque la finalité de l'action!». Le calcul de la signification d'un énoncé postule l'existence d'hypothèses préalables. La signification *ne se confond pas avec un prétendu «sens littéral»* (Ducrot, 1983, 85). Nous venons de voir (2.4.3.) deux façons de rendre compte de *quand même* ou de *même*. L'emploi de ce dernier peut encore recevoir une autre description : sa valeur viendrait fondamentalement de sa place dans les *échelles argumentatives* auxquelles nous arrivons avec les travaux d'O. Ducrot. Dans les trois cas, il s'agit de mécanismes généraux d'interprétation et non de la paraphrase du sens littéral de telle ou telle phrase.

3.2.1. Pour Ducrot 1983, faire une argumentation c'est présenter un énoncé appelé «argument», en vue d'en faire admettre un autre nommé «conclusion». Par exemple, l'affirmation *La place ne coûte pas 10 francs* est un argument orienté vers la conclusion «Ce n'est pas cher». Il en sera de même pour *Il suffit de payer 50 francs*. La preuve en est que l'on ne pourra pas dire *Il suffit de payer 50 francs ; c'est cher*. L'enchaînement, i.e. la suite que l'on peut donner à une assertion (ici : *ce n'est pas cher*) est révélateur de l'orientation de l'énoncé.

Les arguments peuvent avoir plus ou moins de force :

Pierre est assez serviable ; il n'a pas lavé la vaisselle, mais il a quand même desservi la table (Ducrot, 1983, 107).

Faire la vaisselle est présenté par l'énonciateur comme un argument supérieur à *desservir la table* en vue de la conclusion *Pierre est serviable*. La réalité est un peu plus compliquée. Ducrot 1983, 168 montre que, si les deux arguments ont en commun l'assertion d'une qualité *R* (ici la servabilité), le premier (*faire la vaisselle*) indique un degré supérieur de cette qualité par rapport à l'autre (*desservir la table*). Il importe de distinguer *R* de la conclusion concrète *r* (*P. est serviable*). La conclusion *r* peut, dans certains cas d'énonciation, pour deux

affirmations argumentées différemment, être exactement la même. Ainsi Ducrot 1983, 165 compare :

- (1) Dépêche-toi : le dîner est presque prêt.
- (2) Dépêche-toi : le dîner n'est pas tout-à-fait prêt.

Les deux énoncés sont orientés différemment : (1) vers la proximité (R) et (2) vers la distance (*non R*) : en effet *presque* oriente vers la limite supérieure : *cet élève a presque la moyenne ; soyons indulgents ; pas tout-à-fait* va dans le sens inverse. Or si l'on imagine un échange avec quelqu'un qui se prépare pour le dîner, la conclusion concrète *r* est la même dans les deux énoncés : «il faut te dépêcher». Mais l'argumentation reste très différente. Avec (1) : «tu disposes de peu de temps ; donc il faut accélérer» ; avec (2) : «puisque'il reste encore un peu de temps, il faut en profiter et ne pas se tourner les pouces».

3.2.2. Puisque le sens n'est jamais un donné mais une construction, Ducrot 1983, 46, 85 et passim, appelle *contenus* des éléments de signification abstraits réunis dans les énoncés réalisés.

- (3) Pierre s'imagine que Jacques viendra.
- (4) Pierre a tort de croire que Jacques viendra.

(3) et (4) donnent la même «information» ; elle est constituée des mêmes contenus :

- a. P. croit que J. viendra
- b. J. ne viendra pas.

mais leur orientation n'est pas identique. La preuve en est que l'on peut après (3) ajouter l'«enchaînement» *Mais il se trompe*, ce qui est très difficile après (4). C'est que dans (3), l'assertion porte sur *a* (la croyance de Pierre) et dans (4) sur *b* (la non venue)²¹.

Ces abstractions ne sont pourtant pas constituées par des implications logiques que le linguiste découvrirait à partir des énoncés réalisés. Pour Ducrot, il s'agit de propriétés inhérentes à la langue elle-même. Si le principe d'imma-

21. — Le raisonnement de Ducrot est plus précis et plus complexe. Il utilise la notion de présupposé dans son dernier état (Ducrot 1978). Le présupposé a un caractère illocutoire : si je dis *P. a cessé de fumer*, je peux fort bien présupposer : «s'arrêter de fumer est une preuve d'énergie», ce qui fait comprendre à l'interlocuteur que P. est plus énergique que lui. Ducrot 1969 avait une conception un peu différente.

nence n'est plus accepté dans son exigence d'exclusivité, il ne faut pas oublier que le niveau de *LA* langue, celui que veut atteindre la grammaire, reste toujours au premier plan des préoccupations des linguistes. Si certains refusent ici l'implication logique, ce n'est pas par refus de la déduction abstraite ou idolâtrie d'un concret illusoire, c'est qu'elle ne semblerait pas pouvoir rendre compte d'un certain nombre de faits (cf. supra 3.1. à propos de *même*) ; considérons :

??P. a tous les diplômes possibles et imaginables : la licence, le troisième cycle et le doctorat d'Etat et même le certificat d'études (Ducrot, 1983, 59).

Il n'y a aucune explication logique possible entre ce qui suit *même* et ce qui le précède, à la différence de ce qui se passait avec l'énoncé *il est fatigué et même harassé* (3.1.).

3.2.3. Au lieu de se borner à l'étude de l'énoncé produit, il faut donc examiner les possibilités intrinsèques de fonctionnement de l'adverbe *même* en langue dans le cadre des relations entre arguments et conclusions. Plusieurs conditions pragmatiques d'emploi sont dégagées (Ducrot, 1983, 61) :

- A) *Même* doit introduire un argument présenté comme supérieur aux précédents pour la conclusion résultant de l'ensemble de l'énoncé (cf. l'exemple cité plus haut sur les diplômes).
- B) Il n'est pas utilisable si les autres éléments de l'énumération ne peuvent être conçus, isolément, comme des arguments tous orientés vers la conclusion commune : ??P. *A enseigné dans 3 Universités Paris, Aix et même Lyon* ; chacune de ces villes ne peut *isolément* constituer un argument pour la conclusion.
- C) Il faut que les arguments reliés par *même* soient tous coorientés vers la même conclusion : ?? *Il ignore Proust et même il a lu tout le nouveau roman* : on ne voit pas quelle conclusion commune pourrait résulter des deux arguments reliés par l'adverbe. Au contraire *Il ignore Proust et même il n'a pas lu Jules Romains* est acceptable : les deux arguments aboutissent à la conclusion : il connaît mal la littérature du début du XX^e siècle français.

3.2.4. C'est encore en allant au-delà de l'illusion de l'apparence que Ducrot et al. 1980 expliquent le fonctionnement de *mais* dans une pièce de Feydeau.

L'expression *P mais Q* présuppose que la proposition P peut servir d'argument pour une certaine conclusion *r* et que la proposition Q est un argument qui annule cette conclusion (Ducrot, 1980, 97).

Si dans un communiqué officiel, on lit que *l'entretien avait été très franc mais*

que l'atmosphère avait été amicale, on comprend que l'existence de divergences (très franc : P) n'a pas entraîné l'hostilité (r) que l'on pouvait attendre : Q a annulé cette conclusion virtuelle ; l'atmosphère a été amicale.

Même si l'on ne suit pas les auteurs dans leurs efforts pour ramener au schéma fondamental tous les emplois de *mais* à l'oral, le type d'explication proposée intéresse autant l'enseignant que le linguiste.

3.2.5. Il n'est pas certain que tous les *mais*, ceux des échanges interactifs en particulier, soient explicables de la façon indiquée. Cadiot, Chevalier et al. 1979 nous invitent à ne pas trop généraliser. Ils ont étudié les emplois de *mais* non dans un texte littéraire, mais dans l'enregistrement d'une discussion entre adolescents sur le travail des femmes et les problèmes connexes. On trouve peu de *mais* d'attaque (commençant une intervention), mais beaucoup de *ouïs mais*, *non mais* qui marquent un effort pour arrêter le discours de l'autre et s'arroger la parole ; ils ne témoignent d'aucune opposition sémantique, mais relèvent fondamentalement de l'interaction discursive :

X. J'ai l'impression que tous les Gouvernements sont vachement hypocrites.

Y. Oui mais enfin on demande à un garçon plus d'efforts qu'à une fille.

X. Non mais j'ai l'impression que les gouvernements sont hypocrites.

On voit que ces *mais* n'ont que peu de rapports avec *p mais q*. La valeur explicatrice de la théorie de Ducrot sur *mais* n'est pas détruite, mais circonscrite à un certain type d'emplois de *mais*, les plus fréquents d'ailleurs. À côté, il est sans doute utile de distinguer deux autres utilisations : *mais* après négation (*sondern* allemand : *il n'est pas bête mais étourdi*) et d'autre part le *oui/non mais* des dialogues.

3.3. Le contenu sémantique apporté à l'énoncé par les différents «déterminants» des noms est un des domaines les plus étudiés actuellement²².

3.3.1. La comparaison avec un article de J.-C. Chevalier 1966 permettra de souligner —un peu lourdement— les différences entre le structuralisme classique qui inspira cet article et les nouvelles perspectives. Mais soulignons que ce texte est toujours valable ; il met en valeur un certain nombre de «*faits*» dont le didacticien ne peut faire abstraction.

En 1966, on essaie d'abord, après avoir éliminé les emplois vieillis (synchronie), de définir une classe d'outils langagiers aussi vaste que possible :

22. — On pourra en avoir une petite idée dans le premier chapitre de Wilmet 1986.

Le prédéterminant²³ est un élément irréductible qui permet au substantif de fonctionner comme sujet du verbe : il porte les marques du genre et du nombre du substantif (Chevalier, 1966, 143).

La morpho-syntaxe joue un rôle si grand qu'elle élimine totalement la notion d'actualisation, chère à bien des linguistes depuis Bally, 1950, 82 et passim : pas un mot en 1966 du passage de la langue à la parole : on craint trop que la sémantique n'ouvre la porte au bavardage sur le sens littéral.

Aussi va-t-on répartir et classer les déterminants en fonction de critères strictement syntaxiques, distributionnels pour parler plus exactement. On met d'abord à part les formes qui peuvent être adjectifs attribués (*autre, certain*). On distingue surtout les termes qui ne sont jamais qu'éléments n° 1 du SN (*aucun, ce, chaque, du, des, le, etc.*) appelés (*pré*)déterminants essentiels de ceux qui peuvent être également éléments n° 2 (*divers, différents*, les nombres cardinaux), nommés (*pré*)déterminants occasionnels. Sont mis à part les simples «déterminants» qui sont toujours éléments n° 2 en français contemporain (*autre, même, certain* au singulier). Dans l'étude des valeurs, l'auteur propose deux grandes catégories : il réunit *ce, le, mon* (et les formes qui s'y rattachent) en fonction de leur combinatoire²⁴, de leur lien avec des pronoms et de leur sens : ce sont des *référents* ; ils dénotent ce qui est connu de l'interlocuteur, alors que les autres prédéterminants (*aucun, un, chaque, etc.*) sont seulement des *quantifiants*. On remarquera que le sens n'est pas oublié, mais qu'il résulte directement des données de la morpho-syntaxe. Enfin la réflexion ne part pas d'exemples enregistrés ou créés dont on s'efforce d'élucider le fonctionnement. Les phrases alléguées ne le sont que pour justifier une affirmation déduite de la combinatoire. Mais il n'empêche que la grande division entre *le, ce, mon* et les autres déterminants, sera reprise, avec des modifications de détail et dans une perspective différente par bien des théoriciens actuels. L'article de 1966 n'est pas obsolète.

3.2.2. Pourtant les choses ont évolué. Les titres mêmes des études publiées récemment sur ces questions sont révélateurs. Il ne s'agit plus de *déterminant*, notion éminemment syntaxique, mais de *Problèmes de référence ; descriptions définies et noms propres* (Kleiber, 1981), *Indéfini, défini, démonstratif* (Corblin, 1987) etc.. Quand le verbe *déterminer* est présent en filigrane, il s'agit de *Détermination nominale* (Wilmt, 1986) : c'est le mécanisme créateur du sens

23. — J.-C. Chevalier emploie cette dénomination pour les véritables déterminants (*prédéterminants*) ; d'autres éléments, qui ne répondent pas à la définition, (*autre, même, tel*) sont appelés seulement *déterminants*.

24. — *Le, ce, mon* peuvent être précédés de *tout* et suivis d'un déterminant occasionnel (*divers, etc.*). Ils ont des liens morphologiques avec des pronoms (*ce* pour les démonstratifs, *le* pour les articles et pronoms personnels, *mon/ le mien* pour les possessifs).

qu'on cherche à expliquer et non le produit, le déterminant. Encore faut-il souligner qu'avec Wilmet, en rupture avec la syntaxe, la détermination est prise dans un sens bien plus large, puisqu'elle englobe tous les éléments du groupe nominal, y compris les adjectifs qualificatifs!

Dans l'impossibilité de donner une idée des nombreuses recherches sur la question nous nous bornerons à dégager quelques caractéristiques prises chez les trois auteurs que nous venons de citer²⁵.

3.2.2.1. Le concept qui paraît fondamental est celui d'*interprétation* et, en ce qui concerne *le, ce, un*, d'*interprétation référentielle*. Elle permet de comprendre le rôle sémantique du GN dans l'énoncé. La notion d'acceptabilité demeure ; mais celle de grammaticalité s'estompe ou plutôt se transforme : l'important est la satisfaction ou la non satisfaction d'une *exigence interprétative* (Corblin, 1987). Pour Corblin, la classe de *le, ce, mon* est directement et régulièrement interprétable comme désignation d'un individu ou d'une classe, par opposition à celle qui regroupe *un*, les numéraux, etc. dont l'*interprétation n'implique pas de renvoi à une mémoire*, contextuelle ou pragmatique ; les membres de cette deuxième classe ne permettent pas la désignation d'un ou de plusieurs êtres précis. Ainsi, pour Wilmet 1983, 25-26²⁶, *un* est la marque seulement de l'extraction d'un élément dans l'ensemble désigné par le nom centre du syntagme : *un zouave* : un individu *x* prélevé sur l'ensemble *X* ; c'est tout ce qu'on peut en dire :

On étudiera donc ce qui permet d'interpréter :

- (1) Pierre est venu et *le* fils d'un ami n'est guère aimable.
- (2) Pierre est venu et CE fils d'un ami n'est guère aimable.

(1) ne peut donner lieu à une interprétation où *Pierre* et *fils d'un ami* désigneraient la même personne, ce qui est parfaitement possible dans (2) qui a pourtant exactement le même moule syntaxique que la première phrase. La syntaxe peut, comme ici, masquer la réalité. L'emploi du défini dans l'énoncé précédent n'est pas possible parce que *le* exige que le contenu du complément déterminatif ait une fonction désignative qui permette l'interprétation référentielle en question (*id.*, 150), ce que ne peut faire l'expression *fils d'un ami*. Au contraire, le démonstratif est toujours un désignateur direct qui renvoie directement et explicitement à un élément du contexte matériel ou littéral, selon les cas.

Kleiber 1986 en tire des conclusions plus générales sur l'opposition *le/ce* dans le cas des reprises immédiates d'un GN indéfini. On dira bien :

25. — Comme tout choix, le nôtre a une bonne part d'arbitraire. Il ne constitue absolument pas un palmarès!

26. — Par souci de clarté, nous renvoyons plus souvent à l'article de Wilmet 1983, synthèse facile à lire, qu'au livre de 1986, plus détaillé et plus théorique.

Un avion s'est écrasé hier. L'avion venait de Miami (ou encore mieux, à notre avis, *L'avion avait perdu un réacteur*). Mais on hésitera devant devant : ??? *Un avion s'est écrasé hier. L'avion relie habituellement New-York à Miami.*

alors qu'on trouvera très naturel :

Un avion s'est écrasé hier. CET avion relie habituellement N-Y. à M.

G. Kleiber explique la différence en avançant une conception qui, si elle n'est pas acceptée de tous²⁷, présente des avantages énormes :

... le sens de l'article défini, à savoir la présupposition existentielle d'un ensemble (...) nécessite la prise en compte de circonstances (cf. lieu, temps, etc.) qui justifient cette présupposition (Kleiber, 1986, 55).

Ainsi la mention de l'itinéraire habituel de l'avion désigne l'avion dans des *circonstances d'évaluation* qui sont sans rapport avec la première partie de l'énoncé (l'accident). En revanche, le point de départ de l'appareil (Remarquons l'imparfait *venait*) ou, plus encore, la mention d'une cause de l'accident (perte d'un réacteur) est en relation avec le contenu de la première phrase. Ce lien sémantique est inutile avec le démonstratif pour les raisons que nous venons d'énoncer (rapport automatique avec le «contexte»).

Ainsi est soulevé le problème de l'anaphore. On en trouve bien des définitions²⁸. Nous prendrons celle que propose A. Berrendonner, 1983a, 70 :

Il y a anaphore lorsque l'interprétation I2 d'un SN est fonction non seulement du sens de ses propres constituants, mais encore de l'interprétation I1 d'autres unités, termes du même texte.

On aurait grand tort de penser que l'anaphore ne concerne que la grammaire de texte. L'emploi de l'article défini ou du démonstratif est, comme nous venons de le voir, souvent lié au fonctionnement anaphorique.

Le démonstratif semble presque s'imposer dans plusieurs types d'environnements. D'abord après une proposition à l'impersonnel :

Il était une fois un prince charmant. Ce prince...

Mais là encore, il importe de ne pas être dupe de la syntaxe. Il existe quelques cas où, après une impersonnelle, *le* est possible pour «reprendre»

27. — Corblin 1983, 124 voit dans l'emploi du démonstratif dans des cas de ce genre *une valeur inhérente de contraste* : cet objet et aucun autre.

28. — Les générativistes donnent d'autres définitions : cf. *Recherches sur l'anaphore*, 1984, Département des Recherches linguistiques de l'Université de Paris VII, Place Jussieu, 75005.

le terme précédent : parmi les indications scéniques contenues dans un texte théâtral, on peut fort bien lire :

Il y a un dictionnaire sur la table. Le dictionnaire est ouvert à la page...

Kleiber explique cet emploi²⁹ par le fait que l'article défini permet de *saisir le référent dans l'espace de vision* suggéré ; en effet on peut dire :

Le portrait représente une jeune fille. LA jeune fille sourit.

Mais ?? Le portrait représente une jeune fille. La jeune fille s'habille habituellement en vert.

Dans la dernière phrase, on doit remplacer LA par CETTE. Mais l'indication théâtrale crée l'univers de discours de vision qui permet la référence et l'emploi de *le*. Ce type d'emploi n'est qu'un des effets possibles de la valeur fondamentale de l'article défini que nous venons de voir : la phrase fournit une *circonstance d'évaluation pour le référent* (*id.*, 62) dans le cadre de cet univers de vision.

Berrendonner 1983a signale un autre cas où le démonstratif est pratiquement nécessaire dans la reprise anaphorique : devant le sujet d'une proposition dite attributive :

Pierre arriva à un gros bourg. Ce bourg est le chef-lieu de canton d'une région populeuse.

La théorie de G. Kleiber s'appliquerait aussi ici : les circonstances d'évaluation présentées dans la première phrase (arrivée au bourg) n'offrent aucune prise à une saisie pour la référence d'un bourg que l'on va qualifier d'une manière nécessairement indépendante de la situation et du locuteur, puisqu'il s'agit d'une sorte de définition générale : *le* est impossible.

Berrendonner 1983a (thèse de 1978) pense que la reprise d'un GN qui comprend un quantificateur doit se faire avec le démonstratif :

Nous présentons onze *Essais* de Jakobson. Ces essais portent sur des problèmes fondamentaux.

Certes la présence de numéraux facilite l'usage du démonstratif. Mais fondamentalement, ce type est proche du précédent ; la présence de quantificateurs n'est pas absolument déterminante. Imaginons :

29. — Pour Corblin 1983, 129, l'emploi de l'article défini postulerait la phrase suivante : *il y a un dictionnaire sur la table ; la pièce est sombre ; le dictionnaire est ouvert*. Il ne s'agirait pas d'une reprise immédiate mais différée par l'insertion nécessaire d'un élément intermédiaire, la remarque sur la pièce peu éclairée.

P. entra dans le bureau en tenant en équilibre trois dictionnaires ; LES dictionnaires (LES livres) étaient empilés sur ses avant-bras.

Le défini est alors possible parce que la référence du GN repris se fait par rapport aux *circonstances d'évaluation* en relation avec ce qui précède. C'est toujours au fonctionnement sémantique qu'il faut en revenir, sans être prisonnier de constructions syntaxiques qui peuvent fournir des indications *utiles*, à ne pas négliger, mais dont il faut savoir qu'elles ne sont pas toujours suffisantes, ni même déterminantes.

3.3.2.3. C'est encore à partir de réalités sémantiques que Corblin 1987 distingue les *indéfinis* des *désignateurs*. L'indéfini apparaît comme indépendant du contenu ; il ne «renvoie» à rien ; il résulte seulement d'une extraction à partir d'un dénombrement. Le désignateur permet d'isoler un (des) objet(s), individu(s) appartenant à la classe indiquée par le nom chef de syntagme.

On peut distinguer trois grands types d'emplois des indéfinis, en particulier de l'article *un*.

L'interprétation *spécifique* implique, outre l'extraction de *n* unités prises dans la classe désignée par le nom, l'existence précise de ce(s) «individu(s)» que l'interlocuteur ne désigne pas, mais que, éventuellement, il peut connaître : la personne qui vient de perdre son chien dans la rue demandera à un passant : *Vous n'avez pas vu un chien?* Il est fréquent que l'interlocuteur, aussi bien que l'énonciateur, ignore l'identité de l'«individu» extrait de l'ensemble ; mais ce n'est pas cependant une caractéristique de l'emploi.

Le second type est l'interprétation *non spécifique*. L'extraction d'un certain nombre d'«individus» ne garantit pas qu'il s'agit d'êtres spécifiés. C'est le cas de l'exemple rebattu : *P. veut épouser UNE Suédoise* = n'importe quelle ressortissante du Royaume de Suède. Certains contextes facilitent ce genre d'interprétation, par exemple l'emploi d'un verbe modal au présent ou à l'imparfait de l'indicatif ; comparons :

- (1) P. voulait attraper un poisson avant le repas : *interp. non spécifique*
- (2) P. attrapa un poisson hier matin : *interp. spécifique*.

Mais on peut donner une interprétation spécifique à (1) ; il suffit d'enchaîner *mais le goujon réussit à s'enfuir*. Il ne semble pas possible de délimiter a priori les conditions spécifiques de cet emploi. Seul l'examen du contexte large (avec les temps verbaux, etc.), éclairé par la conception générale qu'on se fait de l'indéfini, peut être déterminant.

Le dernier grand type d'emploi est l'emploi *générique* qui (Corblin, 1987, 47) ne se trouve guère que dans un contexte où figure un élément qui *donne le procès pour vérifier un grand nombre de fois, voire toujours* : *un*

homme est souvent mécontent de son sort. Mais il ne s'agit pas d'un phénomène de quantification universelle. L'indéfini générique n'atteint l'espèce qu'à partir de l'individuel (id., 48). Wilmet 1983, 26 fait remarquer que, si l'on peut dire L'homme marche sur la lune depuis 1969, il est impossible d'affirmer UN homme marche sur la lune depuis 1969. La valeur générique de l'article indéfini est donc indirecte, strictement liée au contexte qui fait de «l'individu» l'exemple d'une situation explicitement liée à une temporalité qui le dépasse.

La situation est très différente dans le cas de l'article défini ; celui-ci peut avoir une valeur générique sans que l'énoncé où il figure soit soumis à une restriction quelconque relative à la temporalité : *l'homme est un animal raisonnable*. Guillaume 1964, 151 voyait déjà dans cet effet de sens la valeur première de l'article défini ; il suffit que le contexte n'impose pas la désignation d'un être particulier *vs l'homme qui est venu me voir est bien un animal raisonnable* : le contexte littéral ou situationnel est indispensable pour permettre la désignation d'«individu(s)» précis.

La désignation de l'«individu» particulier auquel renvoie le GN comprenant *le* peut se faire de façons diverses. Ainsi le complément de nom (*le fils de mon ami*), introduisant une relation avec *X (mon ami)* permet d'isoler l'être désigné par le nom précédé de *le*³⁰. Le même rôle peut être joué par un adjectif dit de relation (*l'armée française, l'action gouvernementale*), ou par une relative déterminante (*Je hais l'esprit qui gâte les personnes*)³¹. La désignation peut venir de l'anaphore (cf. 3.3.2.2.). Un cas plus curieux, qui n'est pas sans rapports avec l'anaphore, est «l'association» :

P. visita un village. L'église était triste (Corblin, 1987, 128).

Il faut que le domaine d'interprétation (ici la notion de village) permette à *Le N* de séparer un «individu» déterminé (la seule église), ce qui ne serait pas le cas dans :

?? P. visita Poitiers. L'église était magnifique.

Une ville pleine de monuments ne peut constituer un domaine où la seule mention d'un *N* puisse permettre une désignation.

3.3.2.4. Il en est exactement de même dans un domaine étranger à la détermination, mais cher au cœur des enseignants, celui de la vieille opposition complément de verbe/complément (circonstanciel) de phrase. Nous ne faisons que l'effleurer très rapidement, à titre de confirmation.

30. — Le complément de nom ne permet pas toujours la désignation ; cf. *infra le fils d'un paysan*.

31. — Le rôle des relatives dans la désignation est complexe. Voir, en particulier, Kleiber, 1981 et Godard, D. 1988, *La syntaxe des relatives en français* où la grammaire générative est utilisée).

Traditionnellement on avance des critères syntaxiques qui ne sont pas sans intérêt mais qu'on a tort de croire automatiques : déplacement, reprise par *il fait*, suppression, etc. T. Greidanus, 28 remarque qu'ils ne fonctionnent guère que pour les verbes d'action à la voix active (et encore, pas toujours). Pourtant chaque verbe a bien son type de valence : verbe à *n arguments*³², c'est-à-dire éléments nominaux indispensables. C'est là (cf. D. Willems, 1981, *Introduction*) que la syntaxe et la sémantique s'articulent dans le cadre du lexique. C'est par l'étude sémantico-syntaxique de chaque verbe qu'on pourra distinguer ce qui est complément nucléaire de ce qui est périphérique :

La présence d'un complément nucléaire ainsi que la forme particulière qu'il affecte dans la proposition sont (...) sélectionnés par un certain type bien déterminé de verbe (Willems, 36).

Le verbe *monter*, au sens de «s'élever» en parlant d'un prix, sélectionne un complément avec *à* introduisant un inanimé relevant du registre de l'économie : *ça monte à des sommes astronomiques / à 20 F.*, etc. Le complément est évidemment *nucléaire*. Le verbe *habiter* a deux places, deux «arguments» ; celui qui figure à droite du verbe sera nommé *nucléaire, essentiel, de verbe*, etc., qu'il soit de construction directe ou indirecte : *elle habite / une belle maison / rue Buffardel / à Toulon / Avec sa mère* : chacun de ses compléments, s'il accompagne seul le verbe est «essentiel», exigé par le sémantisme du verbe ; (cf. Greidanus, 24). Tout complément qui est nettement sous-catégorisé et sélectionné par le verbe est un complément «essentiel», «nucléaire» etc. (peu importe la dénomination) ; le domaine sémantique du terme complément est rattaché à la signification du verbe, «dédit du sens du verbe» (Greidanus, 30).

La grammaire n'est donc pas seulement la morpho-syntaxe. Ce qui, naguère, était réservé à des constituants sémantiques, hypostasiés par rapport au niveau syntaxique, est maintenant intégré dans une même recherche. Ainsi est mise au centre des préoccupations la manière dont naît le sens. Ce n'est pas tant le produit, l'énoncé réalisé, mais plutôt la manière de le former et de l'interpréter qui constitue l'objet principal de la grammaire actuelle. Sans l'apport de Chomsky, fixant à celle-ci la tâche de découvrir des règles rendant compte de la construction des phrases, il est fort possible que l'on n'ait pas connu cette floraison qui, à son tour, permet des dépassements, surtout en ce qui concerne une forme caricaturale de la Grammaire générative.

32. — *Argument*, ici, a un sens très différent de celui que nous avons vu chez Ducrot. Il ne s'agit maintenant ni de sémantique ni de pragmatique, mais de la construction avec un ou plusieurs «actants» (sujet et compléments indispensables).

En intégrant les apports de la pragmatique, la «grammaire» réintroduit dans l'étude de la production langagière non seulement le couple énonciateur/énonciataire, mais aussi le «monde» dans la mesure où il est nécessaire à l'interprétation. Le principe de l'immanence n'est plus reçu comme un dogme absolu ; il semble davantage un principe heuristique particulièrement lié à un moment de la recherche linguistique qu'une nécessité totalement incontournable. Mais, quitte à ne pas limiter la notion de règles à la seule syntaxe, ne peut-on pas dire encore ce que Michel Foucault écrivait aux beaux temps du structuralisme :

La question que pose l'analyse de la langue (...) est toujours : selon quelles règles tel énoncé a-t-il été construit et, par conséquent, selon quelles règles d'autres énoncés semblables pourraient-ils être construits (*L'archéologie du savoir*, NRF, 1969, 39).

Les domaines se modifient, les horizons s'élargissent, le but reste le même.

Indications bibliographiques

N.B. : Ne figurent ci-dessous que les textes que nous avons utilisés.

AUSTIN, J.-L., 1970, *Quand dire c'est faire*, trad. française, Le Seuil. Publication originale, 1962.

ANSCOMBRE, J.-C., 19880, «Voulez-vous dériver avec moi?», *Communications* n° 32.

ANSCOMBRE, J.-C. et DUCROT, O., 1983, *L'argumentation dans la Langue*, Liège, Mardaga.

BACHMANN, C., LINDENFELD, J., SIMONIN, J., 1981, *Langage et Communication sociale*, Paris, Crédif, Hatier.

BAKHTINE, M., 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, trad. française, Paris, éd. de Minuit. Publication originale, 1929.

BALLY, C., 1950, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke.

BENVENSITE, E., 1974, «Sémiologie de la langue», reproduit dans *Problèmes de linguistique générale*, t. II, Paris, NRF, 44-66. Publication originale, 1969, *Semiotica*.

BERRENDONNER, A., 1981, *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, éd. de Minuit.

BERRENDONNER, A., 1983A, *Les référents nominaux du français et la structure de l'énoncé*, Lille, Atelier de reproduction des thèses. (Thèse soutenue en 1978).

BERRENDONNER, A., 1983B, et al., *Principes de Grammaire polylectale*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

BRONCKART, J.-P., 1985, *Le fonctionnement des discours*, Neuchatel, Delachaux et Niestlé.

CADIOT, A., CHEVALIER, J.-C. et al. 1979, «Oui mais, non mais ou Il y a dialogue et dialogue», *Langue française*, n° 42, Mai, 94-102.

CARON, J., 1983, *Les régulations du discours. Psycholinguistique et pragmatique du langage*, Paris, PUF.

CHEVALIER, J.-C., 1966, «Eléments pour une description du groupe nominal. Les prédéterminants du substantif», *Le Français Moderne*, t. 34, 4, 241-253.

CHOMSKY, N., 1971, *Aspects de la théorie syntaxique*, trad. française, Paris Le Seuil. Publication originale, 1965.

CORBLIN, F., 1983, «Défini et démonstratif dans la reprise immédiate», *Le Français Moderne*, t. 51, 2, 118-134.

CORBLIN, F., 1987, *Indéfini, défini et démonstratif. Constructions linguistiques de la référence*, Genève, Droz.

DANJOU-FLAUX, N., 1980, «A propos de *de fait, en fait, en effet, effectivement*», *Le*

Français Moderne, t. 48, 2, avril, 110-139.

DANJOU-FLAUX, N., 1983, «*Au contraire* connecteur adversatif», *Cahiers de Linguistique française*, 5, 275-304.

DANJOU-FLAUX, N. et FICHEZ, E., 1989, «Compétence linguistique, compétence de communication», *Modèles linguistiques*, XI, 1, 11-38.

DELCAMBRE, P., 1985, «Décrire quand on est éducateur», *Bulletin du CERTÉ*, n° 6.

DELFORCE, B., à paraître, *La notion de difficultés langagières, systèmes conceptuels et systèmes de représentation*. Thèse Lille III.

DUCROT, O., 1969, «Présupposés et sous-entendus», *Langue Française*, 4, déc., 30-43.

DUCROT, O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Herman.

DUCROT, O., 1978, «Présupposés et sous-entendus. Réexamen», *Stratégies discursives*, Presses Universitaires de Lyon.

DUCROT et al., 1980, *Les mots du discours*, Paris, éd. de Minuit.

DUCROT, O., 1983, cf. ANSCOMBRE et DUCROT.

FLAHAUT, F., 1978, *La parole intermédiaire*, Paris, Le Seuil.

GOFFMAN, E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, éd. de Minuit.

GOFFMAN, E., 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, éd. de Minuit.

GREIDANUS, T., 1990, *Les constructions verbales en français parlé. Etude quantitative et descriptive de la syntaxe des 250 verbes les plus fréquents*, Tübingen, Niemeyer.

GRUNIG, B.N., 1979, «Pièges et illusions de la pragmatique linguistique», *Modèles linguistiques*, I, 2, 7-38.

GRUNIG, B.N., 1984, «Prévision et interlocution», *Verbum*, VII, 2-3, 209-222.

GUILLAME, G., 1964, «Particularisation et généralisation dans le système des articles», *Langage et Sciences du langage*, Paris, Nizet et Presses Univ. de Laval, Québec. Publication originale, 1944.

HYMES, D., 1984, *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier. Traduction d'articles écrits à différentes époques.

JAKOBSON, R., 1963, «Linguistique et poétique», *Essais de Linguistique générale*, Paris, éd. de Minuit, 209-248. Publication originale, 1960.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1990, *Les interactions verbales*, t. I, Paris, Colin.

KLEIBER, G., 1981, *Problèmes de référence, descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.

KLEIBER, G., 1981, «Relatives spécifiantes et relatives non spécifiantes», *Le Français Moderne*, 49, 3, 216-233.

KLEIBER, G., 1983A, «Les démonstratifs (dé)montrent-ils? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs», *Le Français Moderne*, 51, 2, 99-117.

KLEIBER, G., 1983B, «Article défini, théorie de la localisation et présupposition existentielle», *Langue Française*, 57, fév., 87-105.

- KLEIBER, G., 1986, «Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate», *Langue Française*, 72, déc., 54-79.
- LABOV, W., 1976, *Sociolinguistique*, trad. française, Paris, éd. de Minuit.
- LABOV, W., 1978, *Le parler ordinaire*, trad. française, Paris, éd. de Minuit.
- MESCHONNIC, H., 1991, *Des mots et des Mondes. Dictionnaires, Encyclopédies, Grammaires, Nomenclatures*, Paris, Hatier.
- MOESCHLER, J. et DE SPENGLER, N., 1981, «*Quand même*. De la concession à la réfutation», *Cahiers de Linguistique française*, 2, Univ. de Genève, 93-112.
- MOESCHLER, J., 1985, *Argumentation et conversation*, Paris Credif-Hatier.
- MOESCHLER, J., 1986, «Connecteurs pragmatiques, lois de discours et stratégies interprétatives : *parce que* et la justification énonciative», *Cahiers de Linguistique française*, 7, 149-188.
- MOESCHLER, J., 1987, «Trois emplois de *parce que* en conversation», *Cahiers de Linguistique française*, 8, 97-110.
- MOESCHLER, J., 1988, «Pragmatique conversationnelle et pragmatique de la pertinence», *Cahiers de Linguistique française*, 9, 65-86.
- RECANATI, F., 1979, *La transparence et l'énonciation*, Paris, Le Seuil.
- RECANATI, F., 1981, *Les Enoncés performatifs*, Paris, éd. de Minuit.
- ROULET, E., 1976, «L'apport des sciences du langage à la diversification des méthodes d'enseignement des langues secondes en fonction des caractéristiques des publics visés», *Etudes de Linguistique appliquée*, 21, janvier, 42-80.
- ROULET, E., 1980, «Stratégies d'interaction, modes d'implication et marqueurs illocutoires», *Cahiers de Linguistique française*, 1, 80-103.
- ROULET, E., et al., 1985, *L'articulation du discours en Français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- ROULET, E., 1987, «Complétude interactive et connecteurs reformulateurs», *Cahiers de Linguistique française*, 8, 111-140.
- ROULET, E., 1988, «Variations sur la structure de l'échange langagier dans différentes situations d'interaction», *Cahiers de Linguistique française*, 9, 27-37.
- WILLEMS, D., 1981, *Syntaxe, Lexique et Sémantique. Les constructions verbales*, Gent, Université.
- WILMET, M., 1983, «Les déterminants du nom en français. Essai de synthèse», *Langue française*, 57, fév., 15-33.
- WILMET, M., 1986, *La détermination nominale*, Paris, PUF.